

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 210 la Côte Française des Somalis et Dépendances du nomme Ibrahim, Omar.

n° 210 la

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
5 mars 1943

Numéro JO
n° 6 du 15/03/1943

Date du numéro
15 mars 1943

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendu applicable à la Colonie par Décret du 18 Juin 1884

Vu la loi du 3 Décembre 1849 rendue applicable à la colonie par décret du 29 Mai 1874 promulgué par arrêté du 18 septembre 1909

Vu l'ordonnance n.16 du 24 septembre 1941 portant organisation nouvelle des pouvoirs publics de la France Libre

Vu le procès-verbal de police n.30 du 1er mars 1943;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—Le nommé IBRAHIM CMAR, Gadaboursi fils de feu OMAR ALI et de ieue KAHA ABDL demeurant au qartier n. 5 est expulsé du territoire de la Côte çaise des Somalis et Dépendances. Art. 2. —Le Commandant du Cercle de Djibouti et le Chef du Service de la Sûreté sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la Colonie.

BAYARDELLE